

ELECTIONS PROFESSIONNELLES A LA RATP

Abstention record et photo finish

Les 45 783 agents de la RATP ont été appelés à élire leurs représentants au sein des CSE de la RATP. Seulement 19 817 agents ont participé au scrutin soit 45,13% de taux de participation alors qu'il était de 65% en 2014 (moins 20,13 points).

C'est là, le triste record de ces élections qui, par la forme du scrutin (vote électronique, une 1^{ère} à la RATP) et par la mise en place des CSE suite à la Loi Travail, qu'a combattue la CGT, n'ont pas mobilisé les foules.

La CGT-RATP appelle les salariés concernés à se mobiliser et à voter massivement lors des seconds tours qui auront lieu dans 13 des 15 CSE de la RATP.

La CGT-RATP dénonce les multiples obstacles qui ont entravé et limité l'expression démocratique des agents, un paradoxe à l'heure où l'exigence d'être entendu et de pouvoir s'exprimer n'a jamais été aussi grande dans et en dehors de l'entreprise.

Avec un score de 30,11%, la CGT-RATP réitère ses résultats de 2014 (30,43%). L'UNSA-RATP progresse de 8,09 points passant de 22,1% à 30,19% et devient, pour la première fois à la RATP, premier syndicat de l'entreprise, à la « photo finish » avec un écart de 16 voix avec la CGT-RATP (5 982 contre 5 966).

Autre évènement marquant de ce scrutin, la disparition de SUD du champ des syndicats représentatifs au niveau de l'entreprise. Désormais, seules la CGT-RATP (42,57%), l'UNSA-RATP (42,68%) et la CFE-CGC (14,75%) restent représentatives à ce niveau.

La CGT-RATP continuera d'agir sur les grands enjeux qui nous font face : remise en cause du service public, du Statut du personnel, ouverture à la concurrence, projet de loi sur les mobilités ... et sur les revendications pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

La CGT-RATP appelle les agents à participer massivement à la manifestation nationale qui sera organisée à Paris le 1er décembre prochain, contre le chômage et la précarité, pour l'augmentation du pouvoir d'achat et des salaires !

Paris, le 29 novembre 2018 - 17h20